

En suspens – non initiées

# Connaître les acteurs et ressources en santé mentale sur le territoire

Axe E

Favoriser les espaces d'échange et de concertation sur le territoire (E.2.1)

Promouvoir les CLSM sur le territoire (E.1.1)

Développer une Charte MG & psychiatrie de secteur (A.1.3)

Dispositif de soins partagés : Vigilans (A.1.4)

En cours – en soutien

# Développer la prévention et la promotion de la santé mentale

Axe D

Créer un annuaire numérique (E.3.1)

Réaliser une campagne de 10 portraits (D.1.2)

Déployer une offre départementale d'événements et de projets de lutte contre la stigmatisation (D.1.1.)

Sensibilisation des médias (D.1.3)

Former le grand public aux premiers secours en santé mentale (D.1.4)

Sensibiliser et former les acteurs de première ligne à la santé mentale (D.2.1)

Renforcer les compétences psychosociales (CPS) des jeunes de 0 à 25 ans (D.3.1)

## PTSM 38 Feuille de route priorisée 2022 -2023

Document de travail au 24/01/2023

Engagées – fonctionnement autonome

Créer un Clubhouse à Grenoble (C.4.2)

Développer la pair-aidance (C.2.1 / C.2.2)

Créer un GEM itinérant (C.1.1)

Former des bénévoles C.6.1 A l'écoute active / C.6.3 Aux outils numériques

Aider les familles et les personnes concernées pour l'accès au logement accompagné (C.4.1)

Axe C

# Favoriser l'inclusion dans la cité des personnes en souffrance psychique

# Accéder à des soins de santé en proximité

Axe A

Créer un Centre d'Accueil et de Crise (A.1.5)

Développer la télémédecine A.2.1 Soins primaires / A.2.2 EHPAD

Fluidifier les parcours A.4.1 Positionnement d'IDE d'accueil et d'orientation psychiatrique renforcé (CHAI / ESMPI)

Troubles du neurodéveloppement chez l'enfant A.5 - Quatre actions portées par la PCO / réseau ANAIS

Structurer le parcours des adolescents A.6.1 Equipe ASAP / A.6.3 Prise en charge ambulatoire intensive

Accéder aux CMP dans des délais adaptés (B.1.3)

Anticiper et préparer les sorties d'hospitalisation (B.4.1)

Développer la triple alliance thérapeutique (B.2.1)

Développer l'équipe mobile CALIPSO (B.3.3)

Développer l'équipe mobile PSYMOB (B.3.2)

Renforcer les liens entre les CMP et les autres acteurs/ressources du territoire (B.1.2)

# Ouvrir les établissements psychiatriques sur l'extérieur

Axe B